

Colloque

« Micropolluants présents dans les milieux aquatiques et leur impact sur la santé humaine exemple de la région parisienne »

Plan micropolluant 2016-2021 pour préserver la qualité de l'eau et de la biodiversité

Laure SOULIAC, Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer

Direction de l'eau et de la biodiversité

23 et 24 Novembre 2016

Pour Arceau et l'Académie de l'eau



Le plan micropolluants

a été lancé le
8/9/2016
par S.Royal au
séminaire
ICRAPHE



SOMMAIRE

1. LE NOUVEAU PLAN MICROPOLLUANTS	3
1.1. UN PLAN CONSTRUIT SUR LE BILAN DES PRECEDENTS PLANS	3
1.2. ARTICULATION DU NOUVEAU PLAN AVEC LES AUTRES PLANS ET STRATEGIES MINISTERIELLES	3
1.3. GOUVERNANCE	4
1.4. UN PLAN PRIVILEGIANT LA REDUCTION DES EMISSIONS A LA SOURCE	4
1.5. ORGANISATION DU PLAN : REDUIRE, CONNAITRE, PRIORISER	5
2. A L'HEURE DU BILAN DES DIFFERENTS PLANS CONCOURANT A LA PROTECTION DES RESSOURCES EN EAUX ET DE LA BIODIVERSITE	6
2.1. SIX ANS APRES LE LANCEMENT DU PLAN NATIONAL DE LUTTE CONTRE LES PCB	6
2.2. BILAN DU PLAN NATIONAL SUR LES MICROPOLLUANTS	6
2.3. BILAN DU PLAN NATIONAL SUR LES RESIDUS DE MEDICAMENTS DANS LES EAUX	7
2.4. CES DEUX DERNIERS PLANS COMBINES AURONT EN OUTRE PERMIS :	8
2.5. BILAN DU PLAN NATIONAL ECOPHYTO	8
2.6. DES PROGRES RESTENT A FAIRE	8
3. OBJECTIFS DE REDUCTION ET INDICATEURS D'EFFICACITE DU PLAN	10
3.1. OBJECTIFS DE REDUCTION	10
3.2. INDICATEURS D'EFFICACITE DU PLAN	11
4. 39 ACTIONS POUR PRESERVER LA QUALITE DE L'EAU ET LA BIODIVERSITE	12
ANNEXES	55
LISTE DES ABBREVIATIONS	67

Des « principes » qui sous-tendent le plan micropolluants 2015-2021

Mieux vaut prévenir que guérir

= agir à l'amont

= réduction à la source

Prioriser l'action des pouvoirs publics

= déployer dès maintenant toutes les « mesures sans regret »

= faire le plus efficace et pérenne d'abord

Chacun est responsable

= tous acteurs (importance des SHS)

= passer de territoires-problèmes à territoires-projets

Favoriser la transversalité, le partage de données

= avec un plan qui réunit 3 plans (PCB, résidus de médicaments, plan PMP 1)

= Copil élargi

Un plan en résonance avec d'autres plans ou stratégies



Le plan vise à faciliter l'atteinte des objectifs de la DCE



Le projet de plan répond aux demandes des conférences environnementales (perchlorate, bisphénol A, nitrosamines, parabènes et phtalates) et à l'action 53 du PNSE 3

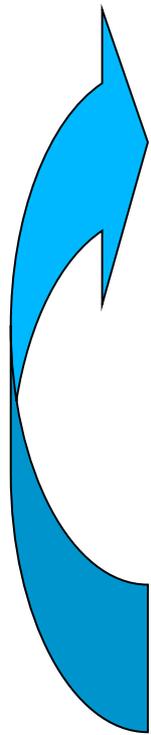


Il est complémentaire à la stratégie gouvernementale perturbateurs endocriniens pilotée par DGPR et aux plans Ecophyto, copiloté MAAF-MEEM (DEB/GR4), Ecoantiorésistance du MAAF et le plan national d'alerte sur les antibiotiques de la DGS



En cohérence avec les PDM des SDAGE déclinant la note sur les objectifs de réduction de juin 2015 et avec les programmes de surveillance de l'eau, du biote et des sédiments

Le cycle réduire-connaître-prioriser organise le plan micropolluants 2015-2021



Objectif 1- Réduire dès maintenant les émissions de micropolluants présents dans les eaux et le milieu aquatique



Objectif 2- Consolider les connaissances pour adapter la lutte contre la pollution des eaux et préserver la biodiversité et la santé



Objectif 3 – Elaborer des stratégies d’acquisition de connaissances et de réduction des pollutions



Objectif 1- Réduire dès maintenant les émissions de micropolluants dont la pertinence est connue, présents dans les eaux et le milieu aquatique

Sous objectif 1 - Limiter les émissions et les rejets

Levier 1 - En limitant les rejets des collectivités

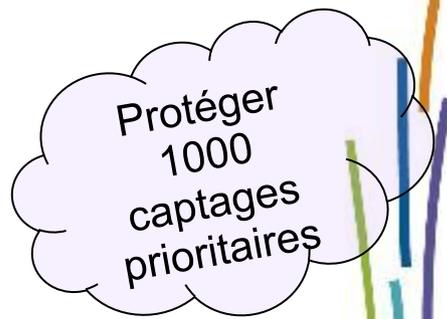
Levier 2 - En limitant les émissions industrielles et artisanales

Levier 3 - En limitant les rejets pharmaceutiques

Levier 4 - En limitant les pollutions diffuses de l'agriculture



Guide
opérationnel
raccordements
non
domestiques



Protéger
1000
captages
prioritaires

Sous objectif 2 - Sensibiliser le plus grand nombre à la pollution des eaux

Levier 5 - En formant et informant le plus grand nombre

Levier 6 - En capitalisant les expériences innovantes pour changer les pratiques

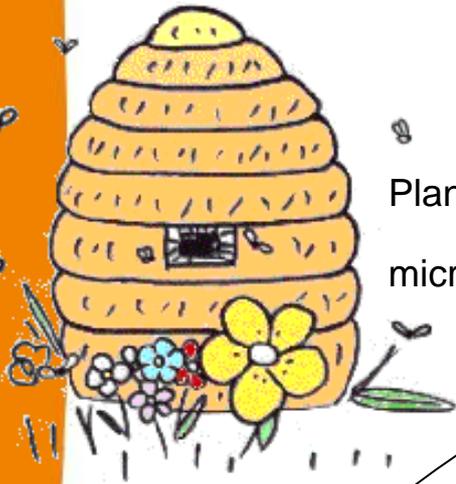
L'appel à projet DEB-ONEMA-AE



Lutte contre les micropolluants des eaux urbaines



Guides capitalisant expériences collectivités innovantes



Plan
micropolluants

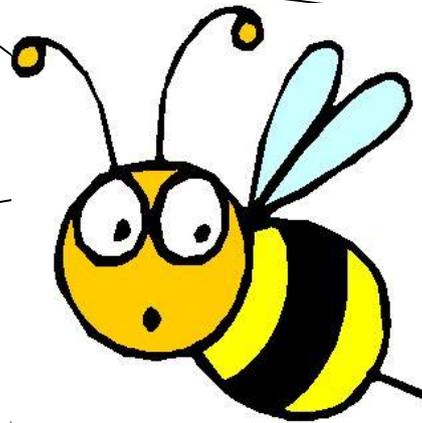
Pollution par temps de pluie



Matrioschkas

Micromégas

Roulépur



Lumieau, Micropolis,
MicroReuse, Regard



Planification échelle agglomération

Pollution d'origine domestique



Cosmet'eau, Seneur, SMS

**Biotech, Rempar,
Sipibel-Rilact**



Pollution liée activités soin

Objectif 2- Consolider les connaissances pour adapter la lutte contre la pollution des eaux et préserver la biodiversité et la santé

Sous objectif 1 - Améliorer la connaissance des rejets et prédire la présence de micropolluants dans les eaux et les milieux aquatiques

Levier 7- En améliorant la quantification des substances rejetées dans le milieu naturel

Inventaire des émissions

Levier 8- En étudiant l'incidence de certains procédés de traitement ou de recyclage

RSDE
STEU

Solutions
amont/aval
STEU

Levier 9 - En améliorant la surveillance et la connaissance du devenir des polluants

Allier sécurité
environnementale
et matériaux
alternatifs

Levier 10- En menant des campagnes ciblées en complément de la surveillance de routine

Surveiller
sites
d'exploitation
minières
abandonnés

Objectif 2- Consolider les connaissances pour adapter la lutte contre la pollution des eaux et préserver la biodiversité et la santé

Sous objectif 2 - Mieux évaluer les impacts des micropolluants sur l'état des ressources et les effets sur l'homme et la biodiversité

Levier 11- En améliorant le diagnostic de l'état de la ressource et des effets

Levier 12- En rendant disponible et en partageant les données utiles à l'évaluation des risques pour l'environnement →

Levier 13 - En définissant des seuils de protection pour le consommateur et les écosystèmes aquatiques

Travailler sur le lien pression impact

Evaluer le potentiel synergique des cocktails de polluants

Outils innovants surveillance et diagnostic

Elaborer des seuils qui tiennent compte effets perturbateurs endocriniens

Objectif 3 - Dresser des listes de polluants sur lesquels agir

Levier 14 - En hiérarchisant les substances selon différentes stratégies

- ➡ identifier métabolites pertinents pesticides
- ➡ besoin connaissance
- ➡ besoin surveillance
- ➡ faisabilité technico-économique changement de pratiques
- ➡ possibilités changement de comportement





De nombreuses actions ont démarré

5 actions non commencées :

- **action 11 : stratégie de formation pour accompagnement du plan**
- **action 13 : améliorer communication envers grand public, les professionnels et les collectivités**
- **action 18 : solutions amont-aval STEU**
- **action 19 : recyclage déchets minéraux non dangereux en ouvrages maritimes immergés**
- **action 23 : appel à projets sur l'échantillothèque**



Tableau bord simplifié plan micropolluants

Objectif 1- Réduire dès maintenant les émissions de micropolluants présents dans les eaux et les milieux aquatiques dont la pertinence est connue						
Sous-objectif 1 - Limiter les émissions et rejets						
Levier	Action	Porteur de l'action	Partenaires	Groupe de Travail	Commentaires sur l'avancement de l'action	
Levier 1 - En limitant les rejets des collectivités	<u>Action 1</u> : Rédiger un guide opérationnel de gestion des raccordements non domestiques pour les collectivités pour faire évoluer les pratiques	CEREMA (N. LE NOUVEAU) DEB (L. Marsollier, C. VENTURINI) DGPR (M. PIEYRE)	ONEMA, AE, INERIS, DREAL et DDT, GRAIE, ASCOMADE, SP3I, FNCCR, AMF, AITF, FENARIVE, FP2E, CNIDEP, chercheurs	COFIL installé le 20 nov 2015	<ul style="list-style-type: none"> * Travaux bibliographiques préparatoires conduits en 2015. * Premiers projets de fiches sur le référentiel de connaissances partagées en cours. * Premier REX conduit à Chambéry Métropole. * Sortie prévue 1^{er} trimestre 2017 	
	<u>Action 2</u> : Mettre en œuvre les recommandations du guide relatif à la bonne gestion des déchets issus de médicaments et des déchets liquides dans les établissements de santé et médico-sociaux	DGS (N. FRANQUES, D. CAAMANO) DEB (L. SOULIAC)	AE, ARS, DGPR, ADEME, Synpreff		pas de GT constitué pour le suivi global de cette action.	<ul style="list-style-type: none"> * Publication du guide fin avril 2016. * Information des parties prenantes, établissements de santé, organismes de formation, fédérations hospitalières et ARS (au cours de l'été) * Mise à disposition flyer (document de présentation du guide) * Démarche plus locale de sensibilisation à suivre
Levier 2 - En limitant les émissions industrielles et artisanales	<u>Action 3</u> : Suivre le plan de décontamination des appareils contenant des PCB d'une teneur entre 50 et 500 ppm et conduire une surveillance environnementale des ICPE qui traitent les PCB	DGPR (C. FOURDRIUS)	ADEME	pas de nécessité de GT	<ul style="list-style-type: none"> * Action en cours (cf décret 2013) : avec des échéances réglementaires de décontamination et élimination avec un jalon au 1er janvier 2017 * Conduite d'une campagne de sensibilisation des entreprises en 2016 par DGPR/Ademe : *Plaquette MEEM/DGPR de sensibilisation particuliers, agriculteurs, artisans, industriels * Courrier à l'ensemble des professionnels concernés, outils d'accompagnement : www.inventairepcb.ademe.fr /ligne dédiée : 0140882929 /pcb@developpement-durable.gouv.fr Informations disponibles site MEEM 	
	<u>Action 4</u> : Renforcer la surveillance des rejets industriels et mettre en place des plans de réduction adaptés dans la continuité de l'action RSDE pour les installations classées pour l'environnement (ICPE) et centres nucléaires de production d'électricité (CNPE)	DGPR pour les ICPE (B. LYAN) et ASN pour les CNPE (N. REYNAL)	INERIS, FNCCR, FP2E, AE, DGPR, DEB, EDF (exploitant des CNPE)		Consultations industriels sur données surveillance initiale (depuis 2009) – Projet arrêté d'ici la fin de l'année avec consultation des partenaires + mardi DGPR présentation des résultats	<ul style="list-style-type: none"> * Caractérisation effluents : Fin des prescriptions de campagnes initiales annoncée début 2015. * Fermeture de la base RSDE pour le versement des données de surveillance initiale au 1er juillet 2016. * Travaux et concertation initiés sur l'exploitation données RSDE.
	<u>Action 5</u> : Gérer avec précaution les sédiments contaminés lors d'interventions sur le milieu (dragages, curages, actions de restauration) et à terre, valoriser les sédiments non dangereux	ONEMA (O. PERCEVAL)	CEREMA/DTecEMF, DREAL, IRSTEA, INERIS, AE, BRGM, VNF/DT		Groupe d'experts constitué (sur la rédaction d'un guide) Première réunion a déjà eu lieu	<ul style="list-style-type: none"> * Participation à Ospar/EIHA/GT Trend sur les évolutions des contaminations des sédiments immergés. * Guide publié sur l'évaluation des risques sanitaires des opérations de dragage et d'immersion en milieu estuarien et marin. * Rapport finalisé sur les masses draguées, techniques utilisées,



Déjà des livrables (liste non exhaustive)

Action 3 : plaquette sensibilisation plan décontamination PCB

Action 5 – Impact des dragages sur qualité bio et chimique des eaux (synthèse biblio et protocoles suivi), Rex sur plans gestion 2016,

Action 12 - Naïades vo

Action 14 - volet SHS des projets pilotes (Lumieau, Regard, Cosmet'eau...)

Actions 4 et 17- Des plans d'action et des ETE pour les ICPE, 1 note technique RSDE métropole

Action 31, 34 et 37 - sur portail substances chimiques : mises à jour, nouvelles VGE et NQE, nouvelles fiches technico-économiques

Action 38 : priorisation liste ESO

GOVERNANCE DU PLAN

Indicateurs d'efficacité du plan

1. Indicateurs pour la réduction des émissions de pesticides

Il y a un panier d'indicateurs dans ECOPHYTO dont :

- Indicateur de l'impact des pesticides dans les cours d'eau (IPCE) : concentration moyenne / PNEC
- Indicateur de mise en avant des substances les plus problématiques : somme des ventes / PNEC
- Indicateur global du suivi du plan (NODU), s'exprime en ha de surface développée traitée

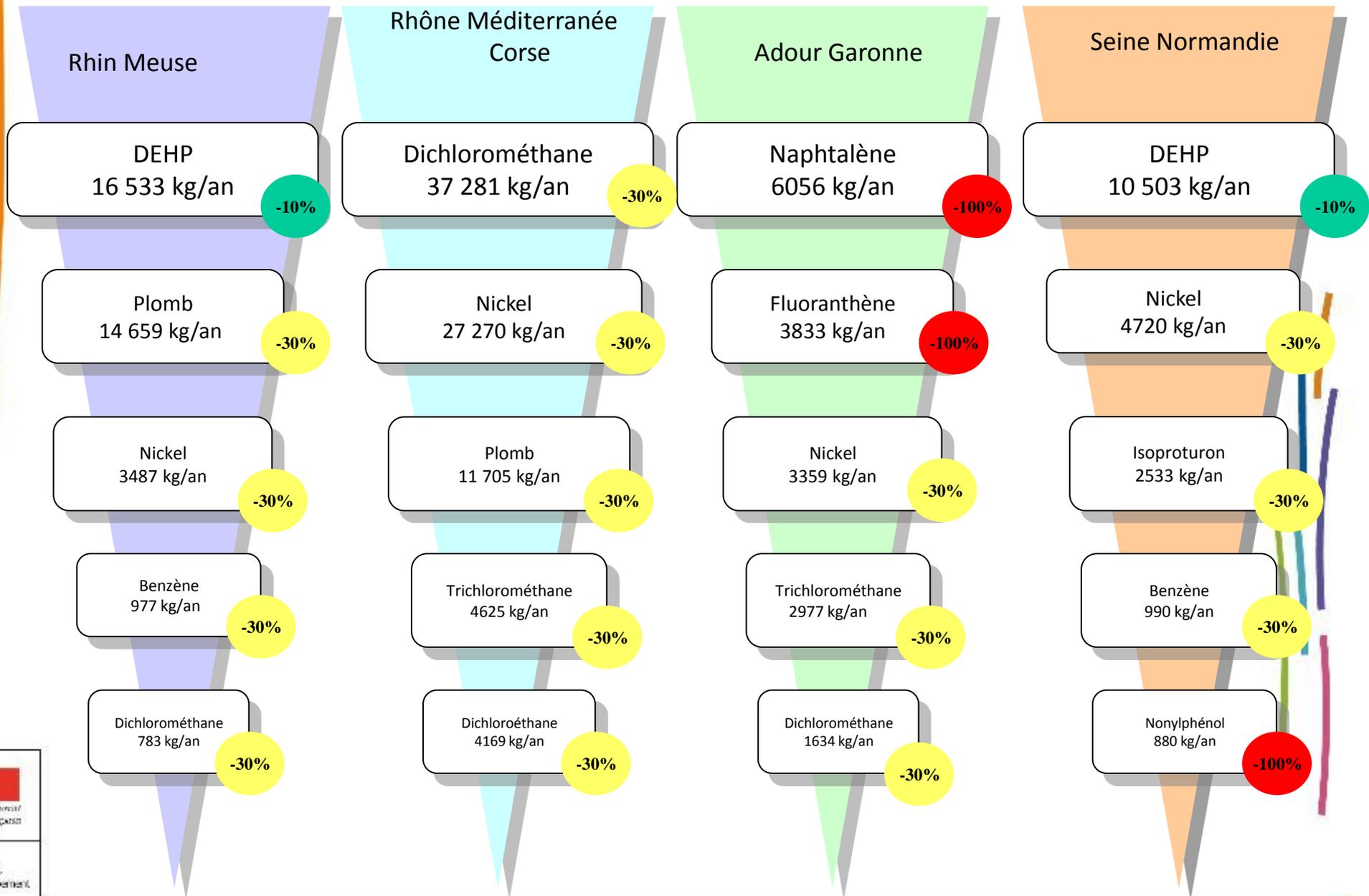
2. Indicateurs pour la réduction des émissions de micropolluants

Basé sur la comparaison des inventaires des émissions réalisés dans le cadre de la DCE :

Un indicateur de résultat lié au **nombre de molécules inventoriées** ainsi qu'à **l'évolution des flux émis par molécules et par source d'émission**, sera issu des états des lieux réalisés dans le cadre des SDAGE dans chacun des bassins.

Voir ci-après

Inventaire des émissions



GOVERNANCE DU PLAN

Indicateurs d'efficacité du plan

3. Indicateurs pour évaluer l'amélioration de l'état des milieux aquatiques

Pour l'ensemble des molécules surveillées via les réseaux de surveillance nationaux des milieux aquatiques

Le premier indicateur : Fréquence de quantification par rapport au nombre de mesures réalisées
(tous supports : eau, sédiments, biote)

Le second indicateur : Fréquence de dépassement des NQE sur les substances de l'état chimique et de l'état écologique, selon les règles de calcul de l'évaluation de l'état DCE voire les dépassements de valeurs guides environnementales (VGE) pour certaines molécules d'intérêt.

🎵 travail exploitation statistique réalisé au niveau national par le SoeS sur tous les micropolluants

A cette adresse

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Le-plan-micropolluants-2016-2021.html>

on trouvera les compte-rendus des COPIL, le tableau de bord et le bilan

The screenshot shows a web browser window with the address bar displaying www.developpement-durable.gouv.fr/Le-plan-micropolluants-2016-2021.html. The page content is as follows:

- Header:** EAU ET BIODIVERSITE
- Sidebar (Actualités):**
 - Eaux et milieux aquatiques
 - La gestion de l'eau en France
 - La ressource en eau
 - La lutte contre les pollutions
 - Les macropolluants
 - Les micropolluants
 - Les pesticides
 - Les autres micropolluants
 - L'assainissement
 - Les cours d'eau et la préservation des milieux aquatiques
 - Les métiers de l'eau
 - L'eau au quotidien !
 - Événements passés
 - Explore 2070
 - La biodiversité
 - Espaces et milieux naturels terrestres
 - Mer et littoral
 - Faune et flore
 - Ressources minérales non énergétiques
 - Les acteurs
- Main Content:**
 - Les autres micropolluants** (22 avril 2016 - EAU ET BIODIVERSITE)
 - Sommaire :
 - Le plan micropolluants 2016-2021
 - Le plan micropolluants 2010-2013
 - Le plan national résidus de médicaments (PNRM) 2010-2015
 - Le plan micropolluants 2016-2021** (20 avril 2016 (mis à jour le 14 septembre 2016))

Jusqu'à présent, certaines situations de crise et la multiplicité des molécules avaient conduit les pouvoirs publics à organiser son action de lutte contre la pollution des milieux aquatiques par les micropolluants autour de 3 plans :

 - le plan national de lutte contre les PCB ;
 - le plan national sur les micropolluants (2010-2013)
 - et le plan national sur les résidus de médicaments (2010-2015)

Les précédents plans d'action étant arrivés à leur terme, un plan unique, le « plan national micropolluants », a été élaboré pour la période 2016-2021 pour réduire les émissions de polluants et préserver ainsi la qualité des eaux et la biodiversité.

Il a pour but de protéger à la fois les eaux de surface continentales et littorales, les eaux souterraines, le biote, les sédiments et les eaux destinées à la consommation humaine, afin de répondre aux objectifs de bon état des eaux fixés par la directive cadre sur l'eau (DCE) et participe également à ceux de la directive cadre stratégie pour le milieu marin (DCSMM) en limitant l'apport de polluants via les cours d'eau du milieu marin.

Site du ministère chargé de l'environnement
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Le-plan-micropolluants-2016-2021.html>

Site du ministère chargé de la santé
<http://social-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/>

Site de l'ONEMA
<http://www.onema.fr/rubrique/contaminants-et-pollutions-aquatiques>

Site INERIS et le portail substances chimiques

Merci de votre attention

